



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
CENTRE DE RESSOURCES SPORT

ZOOM SUR

MAI
2025

IIS ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS PAR LE DLA

<https://crdla-sport.franceolympique.com>

**Accompagner les clubs sportifs dans
leur projection de développement et
d'activité post JOP-2024**

ZOOM SUR...



Questionner le modèle socio-économique des clubs entre les moyens humains et financiers, les partenariats et les coopérations

Contexte initial

Fort de l'expérience des professionnels concernés, le DLA Centre Val-De Loire a identifié que les **Jeux Olympiques 2024** pouvaient avoir un impact significatif sur les clubs sportifs locaux de différentes manières :

Augmentation de l'intérêt pour le sport : Les Jeux Olympiques suscitaient généralement un regain d'intérêt pour les sports et encourageaient davantage de personnes à s'impliquer dans des activités sportives. Cela avait pu entraîner une augmentation du nombre de licenciés dans les clubs sportifs locaux.

Investissements dans les infrastructures : Les Jeux Olympiques nécessitaient souvent des investissements importants dans les infrastructures sportives. Ces améliorations devaient bénéficier aux clubs sportifs locaux en offrant de meilleures installations et équipements.

Opportunités de formation et de développement : Les Jeux Olympiques pouvaient également offrir aux clubs sportifs locaux des opportunités de formation et de développement. Des programmes de formation spéciaux devaient être mis en place, permettant aux athlètes et aux entraîneurs locaux de bénéficier de l'expertise des professionnels olympiques.

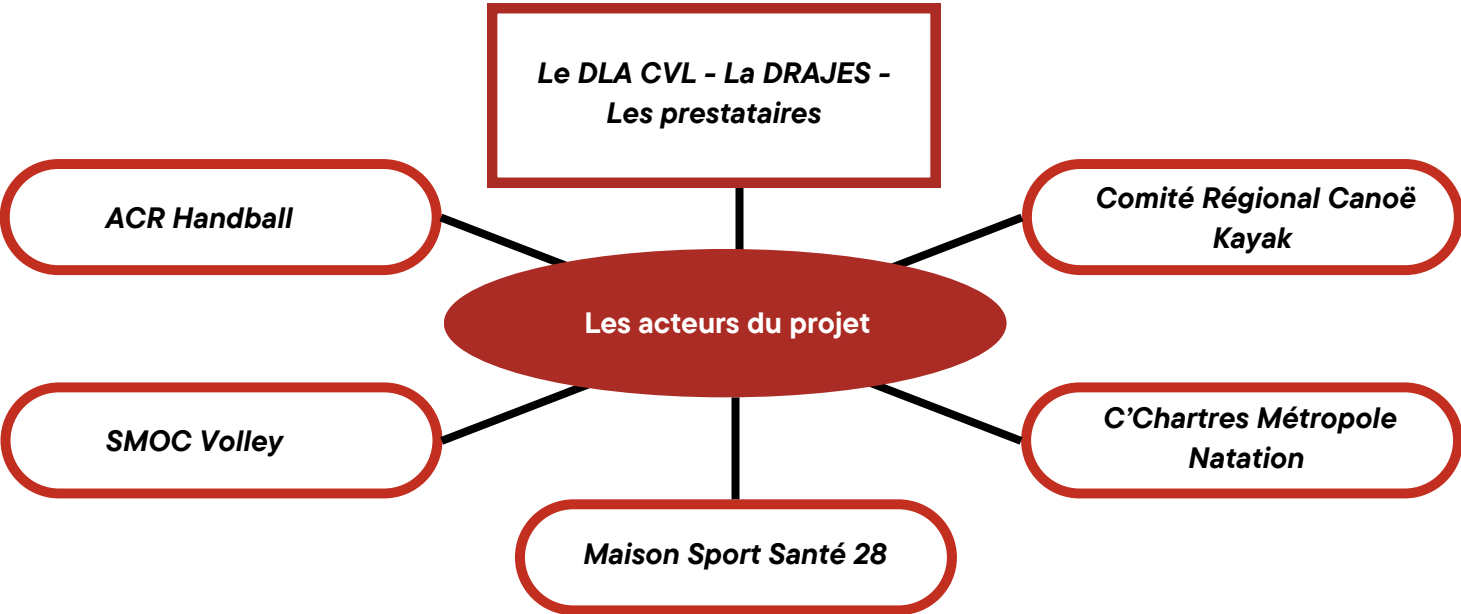
Promotion et visibilité : Les Jeux olympiques attirent une couverture médiatique considérable. Les clubs sportifs locaux auraient certainement bénéficié de cette exposition en termes de promotion et de visibilité accrue, ce qui pouvait attirer de nouveaux sponsors et partenaires en fonction des disciplines mis en place sur le territoire.

Des effets peuvent varier en fonction de nombreux facteurs, tels que l'emplacement géographique, le sport pratiqué et les initiatives locales spécifiques mises en place. Pour anticiper les répercussions auprès des clubs sportifs de la région Centre-Val de Loire, **le DLA a mis en place un accompagnement collectif coconstruit avec la délégation régionale académique à la jeunesse, l'engagement et au sport (DRAJES)**. Par ailleurs, les jeux olympiques sont ici utilisés comme une offre d'appel, un événement spécifique pour mobiliser les clubs, mais l'enjeu est de travailler le modèle socio-économique à moyen terme, pas seulement au vu de l'année 2024.

ZOOM SUR...



Les acteurs



Le calendrier



ZOOM SUR...

Les enjeux de l'accompagnement identifiés

Enjeu stratégique

- **Interroger son projet associatif** et le **modèle (socio)économique** : le fond (objet, objectifs et ambitions - la forme (traditionnel ? Peut-il évoluer ? Avec quelles latitudes ? ...)) - la vision économique du projet (la balance subventions / ressources propres...).
- **Développer des alliances** : l'action transdisciplinaire est une piste à explorer.

Enjeu de développement

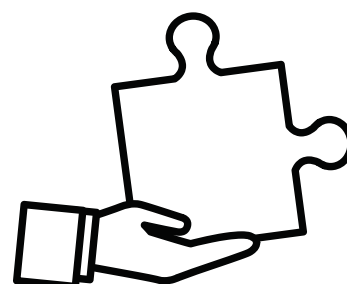
- **Développer les offres** : conserver l'offre sportive en base et proposer de nouvelles modalités , segmenter les propositions d'offres , créer des différenciations économiques en fonction des offres et des cibles.
- **Diversifier les publics cibles** : fidéliser les pratiquants originels, rechercher des publics en demande, hors du champ compétitif, proposer des rencontres entre sport et public.

Enjeu de mobilisation

- **Rajouter davantage de lisibilité au fonctionnement des instances élues** : définir par écrit les objectifs liés aux postes élus ; rendre visible le projet de mandat.
- **Travailler sur le recrutement des bénévoles** : communiquer largement sur les besoins, accueillir et prévoir un accompagnement des nouveaux bénévoles , reconnaître la place du bénévole.
- **Intégrer des parties prenantes** : prévoir une place au sein de l'association pour des représentants des parties prenantes.

Enjeu de moyens

- **Les clubs et structures sportives doivent tenir compte de nouveaux paramètres dans leur équation organisationnelle et de développement** : la nouvelle manière de s'engager du bénévole ; l'association comme prestataire de service ; l'arrivée sur le marché de l'emploi de cohortes de diplômés ; les responsabilités qui pèsent sur les dirigeants ; la diminution à prévoir du financement public ; les équipements sportifs surutilisés et en nombre nettement insuffisant pour répondre à un afflux massif de pratiquants ; l'ancrage géographique comme marqueurs importants pour les partenaires et l'écosystème du club



Description du plan d'action

Phase 1 - Présentation de la démarche auprès des clubs volontaires - décembre 2023

2 temps de visioconférences ont été organisés avec les partenaires pour présenter la démarche auprès des clubs volontaires. Les objectifs de ces entretiens étaient de présenter la mission et les méthodes qui prévaudront à son exécution. Ils ont permis également de collecter les attentes et demandes des structures participantes.

Phase 2 : Structuration, orientations économiques et impacts sur le projet interne - février 2024

La phase 2 de l'accompagnement collectif a permis de revisiter **le projet associatif** des clubs en questionnant leurs objectifs, leurs actions, leurs partenariats (notamment dans le champ sportif) et leur ancrage territorial. Elle a également servi à analyser le **modèle économique** en place : son organisation, les rôles des parties prenantes, la gouvernance et la structuration interne. Cette phase a enfin permis de conforter ou d'ajuster les axes de **diversification** déjà identifiés.

La journée de travail, **organisée en présentiel, s'est articulée autour de quatre temps de travail collectifs** avec plusieurs livrables produits à l'issue de la journée.

Phase 3 - La stratégie de projet associatif - atelier sous forme d'hackathon - mars 2024

La phase 3 de l'accompagnement collectif a permis de **définir les grandes orientations d'un projet stratégique en lien avec les JOP et la saison à venir**. Elle a posé les bases concrètes de sa rédaction, en intégrant les différentes parties prenantes du club (collectivités, institutions, partenaires économiques...).

Sur la base des éléments recueillis lors de la première journée, un atelier de type hackathon a été mené à partir d'un club fictif, construit à partir des profils des clubs présents, autour d'enjeux partagés.

La journée en présentiel s'est déroulée en deux temps : une première demi-journée de réflexion collective et de structuration du projet, suivie d'un temps d'ateliers techniques, de restitution et de partage.

Phase 4 - La stratégie de projet associatif - atelier de codéveloppement - mai 2024

La phase 4 de l'accompagnement collectif s'est déroulée **sur une journée en présentiel**, organisée autour d'ateliers d'analyse de cas concrets présentés par les participant-es. Chaque situation a été examinée collectivement selon trois angles : problème, préoccupation, projet.

Les séances ont suivi une méthode structurée en six étapes : exposé du cas, clarification, formulation de la demande, exploration par le groupe, synthèse avec plan d'action, puis conclusion et évaluation. Cette démarche a permis à chacun, qu'il soit porteur du cas ou contributeur, de repartir avec des idées, des solutions et des méthodes concrètes.





Phase 5 - Restitution finale - juin 2024

La phase 5 a consisté en une **présentation finale à distance**, devant les représentant-es des financeurs et partenaires du projet.

Cette restitution a permis de répondre à plusieurs enjeux : les leviers pour dynamiser l'action sportive en lien avec les JOP 2024, les modes de gouvernance favorisant l'engagement des bénévoles et salarié-es, les besoins humains pour accompagner l'innovation, ainsi que les ressources financières à mobiliser pour soutenir le développement et la professionnalisation des clubs.

L'ensemble de ces éléments a été formalisé dans un rapport de synthèse remis à l'issue de la mission.

Financement de l'accompagnement

4 000 € TTC pris en charge par les crédits du DLA



Et après....

À la suite de cet accompagnement, une campagne de communication a été réalisée pour valoriser le DLA, incluant notamment le témoignage de Jean-Marie COTTA, président du Comité Régional Canoë Kayak. L'association Maison Sport Santé 28 a sollicité un accompagnement individuel pour 2025. Bien que cette demande ne soit pas directement liée à l'accompagnement collectif, elle illustre que les structures connaissent et perçoivent l'utilité du DLA.

Pour approfondir les sujets abordés lors des ateliers et envisager une réflexion plus globale pour les clubs, il pourrait être opportun d'organiser, durant la saison post-olympique, des sessions dédiées spécifiquement à certains enjeux identifiés, en collectif ou sous forme individuelle.

La prochaine saison, période charnière pour les associations, soulèvera une question essentielle : au-delà des Jeux, quel héritage pour le club associatif actuel ?

Contact



DLA CVL

6 ter rue Abbé Pasty

Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire BP

41223

45401 FLEURY LES AUBRAIS

<https://www.cresscentre.org/>

Financeurs principaux